



Pour juguler la crise meurtrière des régions anglophones, le gouvernement camerounais s'engage à s'asseoir autour d'une table avec mouvements séparatistes.

En effet, une déclaration du ministère canadien des affaires étrangères du 20 janvier 2023, informe qu'un accord a été trouvé entre les différentes parties pour « entamer un processus visant à parvenir à un règlement global, pacifique et politique du conflit » .

«Nous félicitons toutes les parties d'avoir engagé un dialogue de fond. Nous encourageons toutes les parties prenantes à soutenir et à travailler avec les parties pour faire avancer et contribuer à un processus inclusif pour parvenir à un règlement politique durable et viable » , lit-on dans cette déclaration du ministère canadien des affaires étrangères.

A en croire ce document, «Les parties à cet accord sont la République du Cameroun, le Conseil de gouvernement d'Ambazonie et les Forces de défense d'Ambazonie, le Mouvement de libération du peuple africain et les Forces de défense du sud du Cameroun, le gouvernement intérimaire et l'équipe de la coalition d'Ambazonie. Les parties expriment en outre l'espoir que d'autres groupes se joindront au processus » .

Le gouvernement fédéral Canada du Canada dit par ailleurs avoir « accepté le mandat de faciliter ce processus, dans le cadre de notre engagement à promouvoir la paix et la sécurité et

à faire progresser le soutien à la démocratie et aux droits de la personne ».

La partie camerounaise ne s'est pas encore prononcée.

Lire le communiqué ministère canadien des affaires étrangères

Déclaration sur le processus de paix au Cameroun

De : Affaires mondiales Canada

Déclaration

Le 20 janvier 2023 – Ottawa (Ontario) – Affaires mondiales Canada

La ministre des Affaires étrangères, l'honorable Mélanie Joly, a fait aujourd'hui la déclaration suivante au sujet de l'annonce d'un processus de paix visant à résoudre la crise qui se déroule actuellement dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun :

« Les civils sont les plus touchés par la crise actuelle au Cameroun. Plus de 6 000 personnes ont perdu la vie depuis 2017. En outre, près de 800 000 personnes ont été déplacées en raison de cette crise, et 600 000 enfants n'ont pas pleinement accès à l'éducation.

« Le Canada salue le fait que les parties au conflit aient accepté d'entamer un processus en vue de parvenir à une résolution globale, pacifique et politique du conflit. Les parties ont également convenu de former des comités techniques pour commencer à travailler sur des mesures de confiance.

« L'accord visant à amorcer un processus formel constitue un premier pas essentiel vers la paix et vers un avenir plus sûr, plus inclusif et plus prospère pour les civils touchés par le conflit.

« Nous félicitons toutes les parties de s'être engagées dans un véritable dialogue. Nous encourageons tous les intervenants à soutenir les parties et à travailler avec elles pour faire avancer ce processus inclusif, ainsi que pour y contribuer, dans le but de parvenir à un règlement politique durable et viable.

« Le Canada a accepté de jouer un rôle de facilitateur dans ce processus, dans le cadre de son engagement à promouvoir la paix et la sécurité et à faire progresser le soutien à la démocratie et aux droits de la personne. Ce rôle témoigne également de la détermination du Canada à travailler avec ses partenaires africains pour bâtir un avenir meilleur pour tous.

« Les parties à cet accord sont la République du Cameroun, le Conseil de gouvernement de l'Ambazonie et les Forces de défense de l'Ambazonie, le Mouvement populaire de libération de l'Afrique et les Forces de défense du Sud-Cameroun, le gouvernement intérimaire, ainsi que l'Équipe de coalition de l'Ambazonie. Les parties expriment en outre l'espoir que d'autres groupes se joindront au processus. »

Personnes-ressources

Adrien Blanchard

Attaché de presse

Cabinet de la ministre des Affaires étrangères

Adrien.Blanchard@international.gc.ca